

# DESTY GREEN PROFESSIONNEL DETERGENT SANITAIRE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission:

Date de révision: 17/10/2012

Remplace la fiche: 11/10/2012

Edition: 5.1

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : DESTY GREEN PROFESSIONNEL DETERGENT SANITAIRE  
Code du produit : 1255  
Groupe de produits : Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle  
Description/Emploi : Nettoyant acide pour sanitaires

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

HEDIS SAS  
140, Rue Victor Hugo  
92300 LEVALLOIS PERRET - FRANCE  
T 01 42 70 54 55 - F 01 42 70 54 47  
[groupehedis@orange.fr](mailto:groupehedis@orange.fr) - [www.groupe-hedis.com](http://www.groupe-hedis.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

| Pays   | Organisme/Société | Adresse | Numéro d'urgence  |
|--------|-------------------|---------|-------------------|
| FRANCE | INRS              |         | +33 1 45 42 59 59 |

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Non classé

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger : -  
Phrases R : -  
Ajout de phrases : Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

Non applicable

#### 3.2. Mélange

| Nom                       | Identificateur de produit                                | %     | Classification selon la directive 67/548/CEE |
|---------------------------|--|-------|--|
| Acide citrique            | (Numéro ° CAS)5949-29-1<br>(Einecs nr)201-069-1          | <= 5  | Xi; R36                                      |
| 2-propylheptanol éthoxylé | (Numéro ° CAS)160875-66-1<br>(N° REACH)exemption polymer | < 3,5 | Xn; R22<br>Xi; R41                           |

| Nom | Identificateur de produit | % | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|-----|---------------------------|---|---|
|-----|---------------------------|---|---|

# DESTY GREEN PROFESSIONNEL DETERGENT SANITAIRE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

|                           |  |       |   |
|---------------------------|--|-------|---|
| Acide citrique            | (Numéro ° CAS)5949-29-1<br>(Einecs nr)201-069-1          | <= 5  | Eye Irrit. 2, H319                            |
| 2-propylheptanol éthoxylé | (Numéro ° CAS)160875-66-1<br>(N° REACH)exemption polymer | < 3,5 | Acute Tox. 4 (Oral), H302<br>Eye Dam. 1, H318 |

Textes des phrases R et H: voir section 16

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.  
Inhalation : En cas de malaise consulter un médecin.  
Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.  
Contact avec les yeux : Laver abondamment à l'eau puis se rendre si nécessaire chez un médecin.  
Ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigu d' inhalation : Non applicable.  
Effets aigu de peau : Données non disponibles.  
Effets aigu des yeux : Données non disponibles.  
Effets aigu de voie orale : Données non disponibles.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Rincer à l'eau.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains après toute manipulation.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine.

Température de stockage : 5 - 40 °C

Matière(s) à éviter : Non déterminé.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

# DESTY GREEN PROFESSIONNEL DETERGENT SANITAIRE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : gants recommandés.  
Protection oculaire : Non exigé.  
Équipement spécial de sécurité : Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.  
Protection des voies respiratoires : Pas nécessaire.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide  
État physique/Forme : Liquide.  
Couleur : rose.  
Odeur : parfumée.  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : 2 - 3 (100 %)  
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible  
Point/intervalle de fusion : Aucune donnée disponible  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible  
Point d'éclair : Non applicable  
Température d'auto-inflammabilité : Aucune donnée disponible  
Température de décomposition : Aucune donnée disponible  
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible  
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible  
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible  
Densité relative : 1 - 1,03  
Solubilité : Eau: 100% (20°C)  
Log Pow : Aucune donnée disponible  
Log Kow : Aucune donnée disponible  
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible  
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible  
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible  
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible  
Limites explosives : Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.4. Conditions à éviter

Des températures élevées.

#### 10.5. Matières incompatibles

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx).

# DESTY GREEN PROFESSIONNEL DETERGENT SANITAIRE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

#### 2-propylheptanol éthoxylé (160875-66-1)

|                |                  |
|----------------|------------------|
| DL50 orale rat | 500 - 2000 mg/kg |
|----------------|------------------|

Irritation : Non classé  
pH: 2 - 3 (100 %)

Corrosivité : Non classé  
pH: 2 - 3 (100 %)

Sensibilisation : Non classé

Toxicité à dose répétée : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Mutagénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Non classifié selon 1272/2008/CE.

#### 2-propylheptanol éthoxylé (160875-66-1)

|                |                       |
|----------------|-----------------------|
| CE50 Daphnie 1 | >= 10 (10 - 100) mg/l |
|----------------|-----------------------|

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### DESTY GREEN PROFESSIONNEL DETERGENT SANITAIRE

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Persistance et dégradabilité | Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents. |
|------------------------------|--|

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Les emballages souillés peuvent après rinçage être éliminés comme déchet banal. Consulter à ce propos votre instance locale.

Déchets / produits non utilisés : Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. (ADR, RID, IMDG, IATA )

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

# DESTY GREEN PROFESSIONNEL DETERGENT SANITAIRE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

Recommandations du CESIO

: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:

| Composant                                    | %   |
|--|-----|
| agents de surface non ioniques, phosphonates | <5% |
| Parfum                                       |     |

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 16: Autres informations

Indications de changement:

2.2. 3.2. 8.1. 9.2. 15.1.1.

Autres informations

: Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance. Classification selon les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et suivantes.

Textes des phrases R-,H- et EUH:

|                     |   |
|---------------------|---|
| Acute Tox. 4 (Oral) | Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4              |
| Eye Dam. 1          | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1 |
| Eye Irrit. 2        | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 |
| H302                | Nocif en cas d'ingestion                                  |
| H318                | Provoque des lésions oculaires graves                     |
| H319                | Provoque une sévère irritation des yeux                   |
| R22                 | Nocif en cas d'ingestion.                                 |
| R36                 | Irritant pour les yeux.                                   |
| R41                 | Risque de lésions oculaires graves.                       |
| Xi                  | Irritant  |
| Xn                  | Nocif   |

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit